This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Crus
310
1

Digitized by Google

Crus 310.1

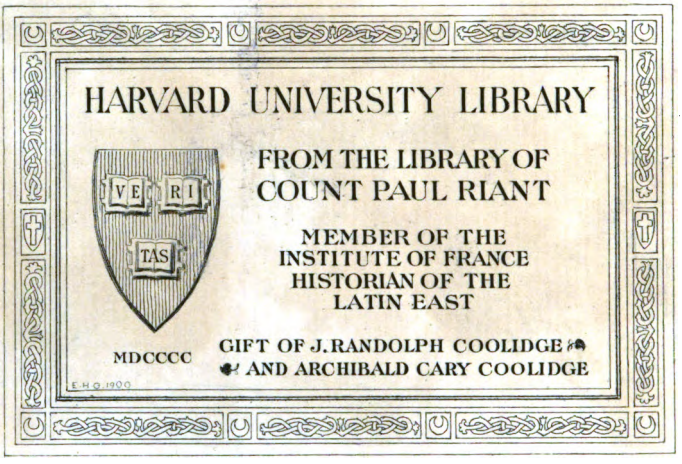

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UN ÉPISODE

DE

LA DEUXIÈME CROISADE

SUPPLÉMENT

AUX MÉMOIRES SOUMIS A L'ACADÉMIE DE BESANÇON EN 1767

PAR

AUGUSTE CASTAN

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ.

BESANÇON

IMPRIMERIE DE J. ROBLOT

Rue du Clos, 31

1862

Digitized by Google

Digitized by Google

1. Perac 1880 !

UN ÉPISODE

DE

LA DEUXIÈME CROISADE

SUPPLÉMENT

AUX MÉMOIRES SOUMIS A L'ACADÉMIE DE BESANÇON EN 1767

PAR

AUGUSTE CASTAN

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE METZ.

BESANÇON

IMPRIMERIE DE J. ROBLOT

Rue du Clos, 31

1862

Digitized by Google

Crus 310.1

Harvard College Library
Riant Collection
Gift of J. Randolph Coolidge
and Archibald Cary Coolidge
Feb. 26, 1909.

Digitized by Google

UN ÉPISODE

DE

LA DEUXIÈME CROISADE.

I.

En 1767, l'Académie de Besançon avait proposé, pour sujet de son concours annuel d'histoire, la question suivante : *Quels sont les princes et seigneurs de Franche-Comté qui se sont distingués dans les croisades ?* Cinq érudits répondirent à cet appel; leurs dissertations furent toutes jugées dignes d'une récompense. Le savant Perreciot, alors maire de Baume-les-Dames, et le bénédictin D. Sornet, prieur de l'abbaye de Saint-Vincent, partagèrent le premier prix ; un autre bénédictin, D. Coudret, et l'abbé Baverel, tous deux connus par d'estimables recherches sur l'histoire de la province, remportèrent le second prix *ex æquo;* un futur membre de la munici-

Digitized by Google

palité de Besançon, Egenod, reçut une mention honorable.

Le classement de l'Académie avait été équitable. J'ai acquis cette conviction en lisant attentivement les cinq mémoires du concours de 1767, à propos d'une charte que je venais de rencontrer parmi les titres du prieuré de Mouthier-Haute-Pierre [1], arrivés, en 1711, avec les propriétés de ce riche bénéfice, à l'hôpital Saint-Jacques de Besançon.

La charte dont il s'agit n'a été connue d'aucun érudit franc-comtois; elle livre à l'histoire générale les éléments d'un tableau de mœurs résumant la physionomie de toute une époque; elle enrichit la liste des chevaliers croisés de cinq noms nouveaux appartenant à d'illustres familles de notre province : à ces divers titres, elle m'a paru mériter de voir le jour.

II.

Promeneurs ou touristes, si nous voulons jouir, à proximité de Besançon, d'un air pur et d'une belle vue, nous trouvons l'un et l'autre en nous transportant sur le rideau de collines qui règne au-delà de notre citadelle.

(1) L'auteur de cette note publiera prochainement un travail historique sur le prieuré de Mouthier-Haute-Pierre.

Digitized by Google

Le panorama est immense; dans les beaux jours, sa limite d'horizon touche aux neiges éternelles. Les premiers plans sont fournis par les plateaux de la montagne, aux ondulations mamelonnées, aux vallées profondes, capricieusement déchirées par d'impétueux cours d'eaux qui ont produit des cavernes et des cascades de toute magnificence. Cette zône, où la fertilité du sol et les beaux spectacles de la nature se réunissent pour l'utilité et l'agrément de l'homme, a reçu des habitants depuis les temps les plus reculés; les souvenirs historiques y abondent.

Si, du point que nous avons indiqué, les regards se tournent vers le sud-ouest, deux sommets, voisins l'un de l'autre, frapperont le spectateur. L'un de ces sommets, totalement vêtu de noirs sapins, s'appelle *Cicon*. Le second montre un gigantesque rocher nu, d'une éclatante blancheur en plein soleil, mais que les feux de l'aurore et du crépuscule parent de mille couleurs; il est connu sous le nom de *Haute-Pierre*, et l'un de ses contreforts, qui supporte trois villages, plonge dans la vallée de la Loue.

La montagne de Cicon domine un vaste plateau. Lors des invasions barbares, une famille, d'origine vraisemblablement burgonde, vint y asseoir un manoir, lui emprunta son nom et en fit le centre d'une seigneurie considérable.

Digitized by Google

Vers les mêmes temps, arrivait dans la vallée de la Loue une colonie de moines, émanée peut-être de Condat. Les iniquités de l'administration romaine, non moins que les cruautés des barbares, avaient considérablement réduit la population : aussi la terre appartenait-elle à peu près au premier occupant qui pouvait la défendre. Les barons, habitués à la vie nomade et soucieux avant tout des jouissances présentes, négligèrent généralement les terrains devenus incultes ; nouvellement convertis, ils les abandonnèrent volontiers aux moines, qui savaient défricher et prier. A la faveur de cet état de choses, nos religieux s'établirent largement dans la partie haute de la vallée. Ils élurent pour domicile une position charmante, abritée contre les intempéries par un cirque de majestueuses roches, embellie par les eaux transparentes de la Loue, animée par les mille cascatelles de la source de *Syratu*. Leur église fut placée sous le vocable de saint Pierre, dont le culte s'était probablement substitué à celui de la haute Pierre lors de la prédication de l'Evangile. Durant les périodes mérovingienne et carlovingienne, le monastère ou *moutier* de Haute-Pierre s'enrichit d'une foule de donations ; il figura parmi les grandes abbayes des Gaules dans l'acte de partage des Etats du roi Lothaire, en 870. Cet âge de prospérité touchait alors à son terme ; il disparut dans le naufrage des débris de la monarchie de Charlemagne, qui fut

Digitized by Google

aussi le naufrage de la société tout entière. Après l'orage, l'abbaye de Haute-Pierre se trouva n'être plus qu'une ruine. Nos archevêques la remirent en cet état à l'ordre de Cluny, qui se chargea d'y faire revivre la régularité.

III.

Le XIIe siècle fut pour l'Eglise une époque de restauration. L'appréhension de l'an mille, terme fatal qu'on croyait assigné à l'existence du monde, avait remué puissamment les consciences. Les fiers barons courbaient la tête sous la crosse des évêques, et, dans l'espoir d'obtenir la clémence du Souverain Juge, se laissaient arracher sans trop de murmures les biens d'église dont ils avaient fait leur proie. Nous avons décrit ailleurs [1] l'énergie déployée par notre grand prélat Hugues Ier dans cette œuvre de revendication : ses successeurs immédiats continuèrent sa tâche ; l'archevêque Humbert y mit la dernière main.

Le mouvement de ferveur religieuse, qui avait emporté les premiers Croisés à la conquête du tombeau du Christ, atteignait son apogée en 1134, quand Humbert montait sur le siége archiépiscopal de Besançon. Un tel choix

(1) *Origines de la commune de Besançon,* pages 45-50.

Digitized by Google

répondait aux besoins du moment. Le nouveau prélat avait, dès sa plus tendre enfance, puisé à l'école capitulaire de Saint-Jean-l'Evangéliste [1] le goût de la piété et de l'étude ; il connaissait dans ses moindres détails et aimait avec passion le diocèse qu'il était appelé à régir. Une activité sans bornes, une profonde intelligence des affaires s'associaient chez lui à un caractère empreint de fermeté et de droiture. En 1147, on le vit se réduire à la misère pour soutenir l'autorité ébranlée de son souverain ; quinze ans plus tard, il n'hésita pas à déposer sa prélature en face de ce même pouvoir qui voulait l'entraîner dans un schisme [2]. La sollicitude d'Humbert s'appliqua tout particulièrement à faire refleurir dans son diocèse les institutions monastiques. Etroitement lié avec saint Bernard, qui vint le visiter en 1134, et avec Pierre-le-Vénérable, qui l'appelait l'*ami des Clunisiens*, il accueillit avec une faveur égale les salutaires réformes propagées par ces deux docteurs. Nos cartulaires sont remplis de témoignages de son intervention constante dans les luttes des abbayes et prieurés contre les puissants de la terre. La charte qui nous occupe en est un nouvel exemple.

(1) « Ecclesiam vestram (S. Johannis), in cujus, tanquam matris, gremio » educati sumus, merito pre ceteris diligere... monemur. » *Carta Humberti*, ann. 1147. — « Humbertus, Dei gratia bisuntine sedis alumpnus et archiepiscopus... » *Carta Humberti*, ann. 1143, apud *Cartularium Cluniacense*.

(2) *Origines de la commune de Besançon*, pages 90 et 95.

Digitized by Google

En 1148 [1], Barthelemy de Cicon, qui avait suivi en Palestine le comte Guillaume, souverain d'une partie de la haute Bourgogne, parvenait, après des traverses sans nombre, à regagner son manoir. Etant tombé dangereusement malade à Jérusalem, et, désespérant de revoir la patrie, il avait dicté ses volontés dernières et fait une confession générale de ses fautes. On l'avait entendu s'accuser de s'être injustement saisi d'un moulin et de sept ménages de serfs que l'église de Mouthier-Haute-Pierre possédait dans sa seigneurie; puis il avait promis de restituer ces choses à leur légitime propriétaire. Avec la santé, Barthelemy avait recouvré le goût des biens de ce monde; il pouvait se croire d'ailleurs libéré vis-à-vis du Ciel par les dépenses et les fatigues de la guerre sainte. Les moines de Mouthier, envisageant la question à un tout autre point de vue, profitèrent d'un passage de l'archevêque à Etalans, pour évoquer cette difficulté à son tribunal. Barthelemy comparut. Humbert lui fit jurer sur l'Evangile qu'il exécuterait à la lettre ce que les témoins

(1) Durant l'épiscopat d'Humbert (1134-1162), il n'y eut qu'une seule levée de boucliers en faveur du saint Sépulcre, à savoir cette seconde croisade, prêchée en 1146 par saint Bernard, et commandée par l'empereur Conrad III et le roi de France Louis VII. Les deux armées, parties dans l'été de 1147, furent cruellement décimées par le glaive, la famine et les maladies; ceux qui survécurent rentrèrent presque tous en Europe pendant l'automne de 1148. Ch. Duvernoy (*Nobiliaire ms. du comté de Bourgogne*) cite une charte franc-comtoise datée de 1148, où figure Barthelemy de Cicon.

Digitized by Google

de sa confession de Jérusalem attesteraient avoir entendu. Quatre de ces témoins étaient présents : c'étaient Carbon de Bretigney, Raimbaud le templier, Pierre de Cléron et Garbile de Scey. Ces quatre personnages furent unanimes pour attester que le sire de Cicon avait réellement fait la promesse dont se prévalait le prieuré. Alors l'archevêque prononça la rentrée dans le domaine des moines du moulin et des sept ménages. Un acte authentique, scellé par le prélat, fut délivré comme titre de possession au prieur de Mouthier-Haute-Pierre.

IV.

Il ne nous reste plus qu'à publier la charte d'où nous avons tiré les détails qui précèdent. Nous en transcrivons le texte d'après l'original :

Humbertus, Dei gratia bisuntinus archiepiscopus, presentibus et futuris quod vidit et audivit. Bartholomeus de Cycuns juravit nobis quod ea que illi qui ejus confessioni ac divisioni, cum Ierosolimis infirmaretur, interfuerunt recognoscerent, ipse bona fide ecclesie Altepetrensi quiete redderet et dimitteret. Postmodum accidit quod, dum essemus in villa de Atalens, idem Bartholomeus affuit, et quidam qui ejus confessioni ac divisioni dum infirmaretur interfuerant affuerunt, scilicet Carbo de Britignhey, Raimbaldus frater de Templo ierosolimitano, Petrus de Claruns, Garbilius de Ceyx. Quibus, in periculo animarum suarum, precepimus ut ea que Bartholomeus, in extremis positus, ecclesie Altepetrensi coram eis guilpierat veraciter recogno-

Digitized by Google

scerent. Illi ergo, coram nobis, videntibus et audientibus Petro de Ceyx, Ottone de Durnac (1), Henrico de Sancto Quintino, Rainaldo de Durnac, Petro Malerio, et etiam coram ipso Bartholomeo, recognoverunt quod Fulconem de Vanclens, Lambertum villicum, Lambertum anglum, Liboldum, Humbertum de puteo, Emalricum capusum de Rotenchal (2), Lambertum recordellum de Hespyney (3), molendinolum situm inter Nox (4) et Cycuns, et cetera que malignanter ecclesie Alte petre abstulerat, idem Bartholomeus eidem ecclesie in pace guilpierat. Ut igitur hec guilpicio ab eodem Bartholomeo aut ab alia persona inquietari minime debeat, sed ecclesie Alte petre inviolabilis valeat permanere, nos chartulam istam conscribi jussimus quam sigilli nostri munimine nichilominus roboravimus.

(*Sceau absent*).

(1) Durnes.
(2) Rantechaux.
(3) Epenoy.
(4) Nods.

Digitized by Google

299

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library 004835932
3 2044 088 711 395

Digitized by Google